

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

Paris, le **25 OCT. 2016**
N°4427 /ANSSI/SDE

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Affaire suivie par Cédric NORTIER

QUALIFICATION AU NIVEAU ELEMENTAIRE

Suite logicielle STORMSHIELD NETWORK SECURITY version 2.3.4
embarquée sur le pare-feu industriel SNi 40
STORMSHIELD

Références :

- [1] Processus de qualification d'un produit de sécurité - niveau élémentaire - version 1.0.
- [2] Cible de sécurité STORMSHIELD NETWORK SECURITY, Pare-feu Industriel SNi40 Suite logicielle version 2.3.4, référence SN_ASE_cible_CSPN, version 1.3 du 29/06/2016.
- [3] Rapport de certification ANSSI-CSPN-2016/11 du 27/07/2016.
- [4] Guide STORMSHIELD NETWORK SECURITY, Présentation et installation produits, Gamme SN, référence snfrgde_installation-produit-GammeSN, version 1.5, mai 2016.
- [5] SNS – Manuel d'utilisation et de configuration, référence snfrgde_FirewallUserGuide-v2, version 2.3, mars 2016.
- [6] Identifier les commandes de protocoles industriels traversant le *firewall*, référence snfrtno_NGIUTM-protocol-discovery, version 1.0, 2016.

Le produit qualifié est la Suite logicielle STORMSHIELD NETWORK SECURITY, version 2.3.4 développée par STORMSHIELD et embarquée dans le boîtier pare-feu industriel SNi40. Ce pare-feu industriel permet de protéger un réseau industriel lorsqu'il est interconnecté avec un réseau d'un niveau de maîtrise ou de confiance moindre. Il est conçu pour fonctionner dans des conditions ambiantes hostiles, en présence d'humidité ou de poussière ou sur des plages de températures étendues.

Conformément au processus de qualification en première référence et sur la base de la cible de sécurité, en deuxième référence, et du rapport de certification, en troisième référence, et sous réserve que :

- la configuration utilisée soit celle par défaut, correspondant au mode *bridge*, conformément au paragraphe 2.8 de la cible de sécurité [2] ;
- le serveur DHCP IPv4 interne soit arrêté après l'initialisation du boîtier ;
- l'utilisateur mette en œuvre les mesures suivantes :
 - o la modification de la politique de gestion des mots de passe par défaut, comme décrit dans les guides [4], [5] et [6], afin qu'elle soit conforme aux recommandations de l'ANSSI,

- la modification du mot de passe par défaut du compte administrateur à la première connexion, conformément aux recommandations des guides [4], [5] et [6],
- la désactivation du service SSH¹,
- la mise en œuvre des tâches d'administration exclusivement à partir de postes sécurisés, dédiés et colocalisés au réseau industriel, tel que précisé dans la cible de sécurité [2],
- le maintien d'une liste blanche à jour afin de ne donner accès au port 1300 du produit qu'aux postes réalisant une administration avec un client NSRPC² ;

j'atteste que la suite logicielle STORMSHIELD NETWORK SECURITY dans sa version 2.3.4 embarquée sur le pare-feu industriel SNI 40 atteint le niveau de qualification élémentaire.

Cette qualification est valable pour une durée de 3 ans. Elle pourra être prolongée par la mise sous surveillance du produit certifié.



Guillaume **POUPARD**
Directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information

¹ Secure SHell

² *Netasq Secure Remote Protocol Client*